

Guide du candidat à l'examen de certification ISACA



Table des matières

Aperçu du guide du candidat.....	1
Section I : Introduction	2
1.1 - Présentation de l'ISACA et code de déontologie	2
1.2 - Résumé du programme de certification ISACA	4
Section II : Inscription aux examens et planification	6
2.1 - Avant de vous inscrire.....	6
2.2 - Inscription à l'examen	6
2.3 - Planification de l'examen	9
Section III - Préparation à l'examen.....	10
3.1 - Préparation à l'examen	10
3.2 - Règles du jour de l'examen	12
3.3 - Administration des examens.....	14
Section IV - Après l'examen	15
4.1 - Note à l'examen	15
4.2 - Politique en matière de rattrapage.....	16
4.3 - Rétroaction après l'examen	16
4.4 - Certification	17

Aperçu du guide du candidat

Examinez attentivement ce guide, il contient des détails importants que les candidats à l'examen ISACA doivent connaître avant le jour de l'examen, y compris les [informations de planification](#), [l'admissibilité à l'examen](#) et [les règles le jour de l'examen](#).

Ce guide fournit aux candidats toutes les informations nécessaires pour se préparer et passer un examen de certification ISACA et est divisé en quatre (4) sections principales décrites ci-dessous.

- Auditeur certifié des systèmes d'information (CISA)
- Certifié en contrôle des risques et des systèmes d'Information (CRISC)
- Responsable certifié de la sécurité de l'information (CISM)
- Certifié en gouvernance de l'informatique d'entreprise (CGEIT)
- Ingénieur certifié en solutions de confidentialité des données (CDPSE)



Introduction

- Présentation de l'ISACA
- Code de déontologie
- Résumé du programme de certification



Inscription à l'examen et planification

- Avant de vous inscrire
- Inscription
- Planification
- Reprogrammation



Préparation à l'examen

- Préparation
- Règles le jour de l'examen
- Administration des examens



Après l'examen

- Notation
- Politique en matière de rattrapage
- Commentaires
- Certification

Section I : Introduction

Section	Sujet	Page
1.1	Présentation de l'ISACA et code de déontologie	2
1.2	Résumé des programmes de certification ISACA	4

1.1 - Présentation de l'ISACA et code de déontologie

L'ISACA est une association mondiale qui aide les individus et les entreprises à réaliser le potentiel positif de la technologie.

L'ISACA fournit aux professionnels les connaissances, les qualifications, l'éducation et la communauté nécessaires pour faire progresser leur carrière et transformer leurs organisations.

L'ISACA tire parti de l'expertise de ses 460 000 professionnels engagés dans les domaines de l'information et de la cybersécurité, de la gouvernance, de l'assurance, du risque et de l'innovation, ainsi que de sa filiale de performance d'entreprise, [CMMI® Institute](#), pour aider à faire progresser l'innovation grâce à la technologie.

ISACA est présent dans 188 pays, dont plus de 220 branches dans le monde et des bureaux aux États-Unis et en Chine.



Produits et services ISACA

[Abonnement](#)

Être membre de l'ISACA vous donne accès à des [avantages exclusifs pour les membres](#), y compris des économies sur les produits de l'ISACA tels que les examens de certification, les conférences et le matériel de préparation aux examens.

[Ressources](#)

Explorez les dernières recherches, conseils et réflexions d'experts sur les normes, les meilleures pratiques et les tendances émergentes.

[Formation](#)

Les programmes de formation et de certification de l'ISACA, respectés dans le monde entier, inspirent confiance et permettent l'innovation sur le lieu de travail et la progression de carrière.

[COBIT 2019®](#)

Ancien cadre d'ISACA pour la personnalisation et la bonne gouvernance d'entreprise de l'information et de la technologie.

Programmes de

- [Certificats COBIT](#)
- [Fondamentaux des risques informatiques](#)
- [Certificat de connaissances en matière d'audit du cloud](#)
- [Audit de cybersécurité](#)

Programmes de certification



Validez votre expérience et votre savoir-faire en matière d'audit, de sécurité et de contrôle informatique. Boostez votre carrière et votre potentiel salarial.



Faites progresser votre carrière dans la gestion et le contrôle des risques SI/IT de l'entreprise. Boostez votre carrière et votre salaire.



Propulsez votre carrière à des postes de haute direction. Contribuez à votre entreprise d'un point de vue stratégique.



Validez votre expertise en gouvernance stratégique d'entreprise. Gagnez en visibilité au niveau exécutif.



Conçu pour évaluer la capacité d'un professionnel de la protection de la vie privée à mettre en œuvre la protection de la vie privée



Découvrez comment les titres de compétences basés sur la performance stimulent les compétences et favorisent la réussite professionnelle.



Prenez la voie rapide à l'avant-garde de la compréhension et de la capacité des technologies émergentes.

Code de déontologie

L'ISACA établit un [Code de déontologie](#) pour guider la conduite professionnelle et personnelle de ses membres et/ou titulaires de certification.

- Les membres et les personnes certifiées sont tenus de se conformer au Code de déontologie de l'ISACA.
- Le non-respect peut entraîner une enquête et des mesures disciplinaires, y compris, mais sans s'y limiter, l'annulation de la note à l'examen ou la révocation de la certification.

1.2 - Résumé du programme de certification ISACA

Les informations ci-dessous fournissent un résumé des cinq certifications ISACA abordées dans ce guide.

	 CISA® Auditeur certifié des systèmes d'information® Une Certification ISACA®	 CRISC® Certifié en contrôle des risques et des systèmes d'Information® Une Certification ISACA®	 CISM® Responsable certifié de la sécurité de l'information® Une Certification ISACA®	 CGEIT® Certifié en gouvernance de l'informatique d'entreprise® Une Certification ISACA®	 CDPSE® Ingénieur certifié en solutions de confidentialité des données® Une Certification ISACA®
Description	Conçue pour les auditeurs IT/SI, les professionnels du contrôle, de l'assurance et de la sécurité de l'information.	Conçue pour les personnes expérimentées dans la gestion des risques informatiques et la conception, la mise en œuvre, le suivi et la maintenance des contrôles SI.	Conçue pour ceux qui gèrent, conçoivent, supervisent et évaluent la fonction de sécurité de l'information d'une entreprise.	Reconnaît un large éventail de professionnels pour leur connaissance et leur application des principes et pratiques de gouvernance informatique d'entreprise.	Conçue pour les personnes expérimentées dans la gouvernance, l'architecture et le cycle de vie de la confidentialité des données au niveau technique.
Expérience requise	Cinq (5) ans ou plus d'expérience dans l'audit, le contrôle, l'assurance ou la sécurité des SI/TI. Les dispenses d'expérience sont disponibles pour une durée maximale de trois (3) ans.	Trois (3) ans ou plus d'expérience dans la gestion des risques informatiques et le contrôle des SI. Aucune renonciation ou substitution d'expérience acceptée.	Cinq (5) ans ou plus d'expérience dans la gestion de la sécurité de l'information. Les dispenses d'expérience sont disponibles pour un maximum de deux (2) ans.	Cinq (5) ans ou plus d'expérience dans un rôle de conseil ou de supervision soutenant la gouvernance de la contribution liée aux TI à une entreprise. Aucune renonciation ou substitution d'expérience acceptée.	Trois (3) ans ou plus d'expérience dans la gouvernance de la confidentialité des données, l'architecture de confidentialité et/ou le travail sur le cycle de vie des données. Aucune renonciation ou substitution d'expérience acceptée.
Domaine (%)	Domaine 1 - Informations Processus d'audit du système (18 %) Domaine 2 - Gouvernance et gestion des TI (18 %) Domaine 3 - Informations Acquisition, développement et mise en œuvre de systèmes (12 %) Domaine 4 - Information Fonctionnement des systèmes et Résilience commerciale (26 %) Domaine 5 - Protection des Actifs informationnels (26 %)	Domaine 1 – Gouvernance (26 %) Domaine 2 – Risque informatique Évaluation (20 %) Domaine 3 – Réponse aux risques et rapports (32 %) Domaine 4 – Technologies de l'information et sécurité (22 %)	Domaine 1 – Gouvernance de la sécurité de l'information (17 %) Domaine 2 – Gestion des risques liés à la sécurité de l'information (20 %) Domaine 3 – Programme de sécurité de l'information (33 %) Domaine 4 – Gestion des incidents (30 %)	Domaine 1 – Gouvernance de Informatique d'entreprise (40 %) Domaine 2 – Informatique Ressources (15 %) Domaine 3 – Avantages Réalisation (26 %) Domaine 4 – Optimisation des risques (19 %)	Domaine 1 – Confidentialité Gouvernance (34 %) Domaine 2 – Confidentialité Architecture (36 %) Domaine 3 – Cycle de vie des données (30 %)
Langues d'examen	Chinois simplifié Anglais Français Allemand Japonais Coréen Espagnol	Chinois simplifié Anglais Espagnol Coréen	Chinois simplifié Anglais Japonais Espagnol	Chinois simplifié Anglais	Chinois simplifié Anglais Espagnol Allemand
Durée de l'examen	4 heures (240 minutes), 150 questions à choix multiples	4 heures (240 minutes), 150 questions à choix multiples	4 heures (240 minutes), 150 questions à choix multiples	4 heures (240 minutes), 150 questions à choix multiples	3,5 heures (210 minutes), 120 questions à choix multiples

Frais d'examen

Les frais d'inscription à l'examen sont basés sur le statut d'adhésion au moment de l'inscription à l'examen.

- Membre ISACA : 575 USD
- Non-membre ISACA : 760 USD

Les frais d'inscription aux examens ne sont ni remboursables ni transférables.

Ressources

Vous trouverez ci-dessous quelques liens et ressources utiles pour aider les candidats à en savoir plus sur les examens de certification ISACA.

Certification CISA

- [Présentation du contenu de l'examen CISA](#)
- [Préparation à l'examen CISA](#)
- [Informations sur l'examen CISA](#)
- [Conditions de candidature CISA](#)
- [Exigences de maintenance CISA](#)

Certification CRISC

- [Présentation du contenu de l'examen CRISC](#)
- [Préparation à l'examen CRISC](#)
- [Informations sur l'examen CRISC](#)
- [Conditions de candidature CRISC](#)
- [Exigences de maintenance CRISC](#)

Certification CISM

- [Présentation du contenu de l'examen CISM](#)
- [Préparation à l'examen CISM](#)
- [Informations sur l'examen CISM](#)
- [Conditions de candidature CISM](#)
- [Exigences de maintenance CISM](#)

Certification CGEIT

- [Présentation du contenu de l'examen CGEIT](#)
- [Préparation à l'examen CGEIT](#)
- [Informations sur l'examen CGEIT](#)
- [Conditions de candidature CGEIT](#)
- [Exigences de maintenance CGEIT](#)

Certification CDPSE

- [Présentation du contenu de l'examen CDPSE](#)
- [Préparation à l'examen CDPSE](#)
- [Informations sur l'examen CDPSE](#)
- [Conditions de candidature CDPSE](#)
- [Exigences de maintenance CDPSE](#)

Section II : Inscription aux examens et planification

Section	Sujet	Page
2.1	Avant de vous inscrire	6
2.2	Inscription à l'examen	6
2.3	Planification de l'examen	9

2.1 - Avant de vous inscrire

Les examens de certification ISACA sont sur ordinateur et administrés dans des centres de test PSI autorisés dans le monde entier ou sous forme d'examens surveillés à distance. L'inscription à l'examen est continue, ce qui signifie que les candidats peuvent s'inscrire à tout moment, sans restriction. Les candidats peuvent prendre rendez-vous pour un test dès 48 heures après le paiement des frais d'inscription à l'examen.

Lors de l'inscription, les candidats à l'examen disposent d'une période d'admissibilité de douze (12) mois pour passer leur examen. Cela signifie qu'à partir de la date de votre inscription, vous avez 12 mois (365 jours) pour passer votre examen. Il est important de noter que les frais d'inscription à l'examen doivent être payés en totalité avant qu'un candidat à l'examen puisse planifier et passer un examen.

Si vous avez besoin de plus de temps pour passer l'examen, vous pouvez acheter une prolongation de l'admissibilité à l'examen de 6 mois pour 75 \$ US. L'option de prolongation de l'admissibilité à l'examen s'affichera sur votre tableau de bord 90 jours avant l'expiration de votre admissibilité. Lorsqu'un examen est prévu, l'examen doit être annulé au moins 48 heures avant la date de l'examen pour prolonger l'admissibilité. Deux prolongations au maximum peuvent être accordées pour un examen.



Veillez noter que les frais d'éligibilité et d'inscription à l'examen seront perdus si le candidat ne passe pas l'examen pendant la période d'éligibilité de 12 mois si le rendez-vous pour le test est manqué ou si le candidat a plus de 15 minutes de retard pour un rendez-vous pour un test.

2.2 - Inscription à l'examen

L'inscription à l'examen doit être effectuée en ligne en suivant les étapes ci-dessous :

Étape	Action
1.	Sélectionnez votre examen de certification : CISA CRISC CISM CGEIT CDPSE
2.	Connectez-vous ou créez un compte. Remarque : Si vous créez un compte, veuillez vous assurer que votre nom est le même que celui figurant sur votre pièce d'identité officielle que vous présenterez le jour de l'examen. Voir la section Règles du jour de l'examen dans ce document pour les formes acceptables de pièce d'identité. Avant de vous inscrire à l'examen, il est important de vérifier qu'il existe un site de test PSI disponible près de chez vous ou un appareil compatible pour les tests à distance. Pour tester votre appareil, effectuez cette vérification de compatibilité. Si vous utilisez un appareil de l'entreprise pour passer votre examen, vous aurez peut-être besoin de l'aide ou de l'approbation de votre service informatique.
3.	Terminer le processus d'inscription

Veillez noter que pendant le processus d'inscription à l'examen, vous devrez accepter les [Conditions d'utilisation de l'ISACA, section 16. Examens](#), y compris les conditions énoncées dans ce Guide du candidat couvrant l'administration des examens, les règles de certification et la publication des résultats des tests.

Pour obtenir des instructions étape par étape sur la façon de remplir votre inscription en ligne, veuillez consulter le [Guide d'inscription](#).



Les candidats ne peuvent pas prendre rendez-vous pour un test tant que les frais d'inscription à l'examen ne sont pas payés en totalité. Les frais d'examen sont **non remboursables** et **non transférables**.

Accusé de réception de l'inscription

Vous recevrez un courriel de **Notification de planification** dans un délai d'un (1) jour ouvrable suivant l'inscription et le paiement de l'examen.

L'e-mail de Notification de planification fournit des informations sur la [planification de votre rendez-vous pour l'examen](#).

Inscription à l'examen avec aménagements particuliers

Des mesures d'aménagements particuliers pour les tests doivent être demandées au cours du processus d'inscription et approuvées par l'ISACA avant de programmer l'examen.

Pour demander des mesures d'aménagements particuliers pour les tests, veuillez suivre les étapes ci-dessous :

Étape	Action
1.	Pendant le processus d'inscription à l'examen, assurez-vous de <i>vérifier</i> le champ aménagements particuliers requis.
2.	Imprimez le Formulaire de demande d'aménagements particuliers .
3.	Remplissez le Formulaire de demande d'aménagements particuliers. Remarque : Le formulaire doit être rempli par vous et votre professionnel de la santé.
4.	Soumettre le formulaire à l'ISACA à l'adresse support.isaca.org .



Les demandes d'aménagements particuliers ne seront pas prises en compte tant que les frais d'inscription à l'examen ne seront pas payés en totalité. Toutes les demandes doivent être soumises à l'ISACA au *plus tard 4 semaines* avant la date de votre examen préféré et ne sont valables que pour cette seule administration d'examen.

Modifications de l'inscription

Trois types de modifications de l'inscription sont couramment demandés par les candidats. Reportez-vous au tableau ci-dessous.

Type de modification	Étapes
Nom	 Le nom sur votre compte ISACA doit correspondre au nom sur la pièce d'identité utilisée pour l'inscription à votre examen. 1. Connectez-vous sur www.isaca.org/mvisaca. 2. Cliquez sur le bouton rouge MY ISACA PROFILE (Mon profil ISACA). 3. Apportez les modifications nécessaires. 4. Cliquez sur Save (Enregistrer).
Langue de l'examen	1. Connectez-vous sur https://www.isaca.org/mvisaca/certifications. 2. Cliquez sur le lien « Re-Schedule or Cancel Exam » (Replanifier ou annuler l'examen) pour accéder à la page de planification de PSI. 3. Suivez les instructions à l'écran pour planifier votre rendez-vous pour le test. Le Guide de planification est disponible pour vous aider à planifier et à reprogrammer. <i>Remarque : Si vous devez changer votre langue d'examen, vous devez également reprogrammer le rendez-vous pour le test. Voir Rescheduling an Exam (Reprogrammer un examen) pour plus de détails.</i>
Type d'examen	Contactez immédiatement l'Assistance ISACA à l'adresse support.isaca.org .



Toutes les demandes de modification doivent être complétées au moins 48 heures avant votre rendez-vous pour le test prévu.

2.3 - Planification du rendez-vous pour l'examen

Admissibilité

L'admissibilité à l'examen est requise pour planifier et passer un examen. L'admissibilité est établie au moment de l'inscription à l'examen et est valable douze (12) mois (365 jours).

L'inscription à l'examen et le paiement sont requis avant de pouvoir planifier et passer un examen.

Les frais d'examen sont non remboursables et non transférables.



Vous perdrez vos frais si vous ne planifiez pas et ne passez pas l'examen pendant votre période d'admissibilité de douze mois. **Aucune prolongation de la période d'admissibilité n'est autorisée.**

Planification des examens

Il y a 5 étapes clés pour planifier un rendez-vous pour un examen. Veuillez noter que le paiement est requis avant de pouvoir programmer un examen.

Étape	Action
1.	Connectez-vous à votre compte ISACA
2.	Cliquez sur Certification & CPE Management (Certification et gestion CPE)
3.	Cliquez sur Schedule Your Exam (Planifier votre examen) ou Visit Exam Website , (visitez le site Web de l'examen), vous serez redirigée vers le tableau de bord PSI pour planifier votre examen.
4.	Dans le tableau de bord psi, cliquez sur Schedule Exam (Planifier l'examen).
5.	Suivez les instructions étape par étape dans le Guide de planification .

Vous recevrez un e-mail de confirmation de planification de la part no-reply@psiexams.com confirmant votre rendez-vous pour un examen. Veuillez consulter le [Guide de planification](#) pour obtenir de l'aide supplémentaire.

Veuillez noter que les rendez-vous pour un examen ne sont disponibles que 90 jours à l'avance. Si vous ne voyez pas votre site d'examen ou votre date disponible plus de 90 jours à l'avance, veuillez vérifier à l'approche de la date souhaitée.

Si vous ne voyez toujours pas le site ou la date d'examen souhaité disponible, veuillez vérifier que votre éligibilité à l'examen n'a pas expiré en vous connectant à votre [compte ISACA](#) et en cliquant sur l'onglet Certification & CPE Management.

Reprogrammer un examen

Vous pouvez reprogrammer votre examen à tout moment, sans pénalité, pendant votre période d'admissibilité si vous le faites au moins 48 heures avant votre rendez-vous pour le test prévu.



Si vous vous trouvez dans les 48 heures suivant votre rendez-vous pour le test prévu, vous devez passer l'examen ou renoncer aux frais d'inscription. Pour reporter un rendez-vous : Connectez-vous à votre [compte ISACA](#) et suivez les étapes de reprogrammation dans le [Guide de planification](#)

Fermeture d'urgence

Des conditions météorologiques extrêmes ou une urgence peuvent nécessiter l'annulation d'examens programmés. Si cela se produit, PSI tentera de vous contacter par téléphone ou par e-mail ; cependant, ISACA vous suggère de vérifier les fermetures de centres de test en visitant www.psiexams.com. Si le site est fermé, l'examen sera reprogrammé sans frais supplémentaires.

Section III - Préparation à l'examen

La section Préparation à l'examen couvre les processus pour se préparer à l'examen, les règles le jour de l'examen et le mode d'administration de l'examen.

Section	Sujet	Page
3.1	Préparation à l'examen	10
3.2	Règles le jour de l'examen	12
3.3	Administration des examens	14

3.1 - Préparation à l'examen

Préparation à l'examen

L'ISACA offre une variété de ressources de [préparation aux examens](#), y compris une formation de groupe, une formation à votre rythme et des ressources d'étude dans diverses langues pour vous aider à vous préparer à votre examen de certification.

Questions d'examen

Les questions d'examen sont élaborées dans le but de mesurer et de tester les connaissances pratiques et l'application de concepts et de normes généraux. Toutes les questions sont conçues avec une seule meilleure réponse.

- Chaque question a un tronc (question) et quatre options (choix de réponse).
- Choisissez la bonne ou la meilleure réponse parmi les options.
- Le tronc peut se présenter sous la forme d'une question ou d'un énoncé incomplet.

Dans certains cas, un scénario peut également être inclus. Ces questions comprennent normalement une description d'une situation et vous obligent à répondre à deux questions ou plus en fonction des informations fournies.

Pour en savoir plus sur les types de questions d'examen et la façon dont elles sont élaborées, consultez notre [Rubrique Exigences et ressources rédactionnelles](#).

Conseils pour l'examen

- Lisez attentivement chaque question. Une question d'examen peut vous obliger à choisir la réponse appropriée en fonction d'un qualificatif, tel que le PLUS probable ou LE MEILLEUR.
- Lisez attentivement la question, éliminez les réponses incorrectes connues, puis faites le meilleur choix possible.
- Un tutoriel sur l'expérience de prise d'examen sera fourni après la connexion au poste de test et avant le début de l'examen. Portez une attention particulière au tutoriel afin de ne pas manquer des informations importantes.
- Il faut répondre à toutes les questions.
- Il n'y a pas de pénalité pour les réponses incorrectes. Les notes sont basées uniquement sur le nombre total de questions auxquelles vous avez répondu correctement. Ne laissez donc aucune question en blanc.
- Organisez votre temps. Accélérez pour terminer l'examen en entier. Vous avez 4 heures pour passer les examens CISA/CRISC/CISM/CGEIT, et 3,5 heures pour passer l'examen CDPSE.

Examens programmés dans un Centre d'examen présentiel

Si votre examen est prévu dans un centre d'examen, assurez-vous d'être prêt avant le jour de l'examen en procédant comme suit :

- Localisez l'adresse du centre de test et confirmez l'heure de début.
- Planifiez votre itinéraire vers le centre de test.
- Prévoyez d'arriver au moins 30 minutes avant l'heure de début de l'examen.
- Prévoyez de ranger vos effets personnels.

*Voir les [Règles le jour de l'examen](#) pour plus d'informations.

Examens surveillés à distance

Pour plus d'informations sur les examens surveillés à distance, téléchargez le [Guide de surveillance à distance](#). Pour tester votre appareil, effectuez cette [vérification de compatibilité](#) avant votre jour d'examen.



Si vous utilisez un appareil de l'entreprise pour passer votre examen, vous aurez peut-être besoin de l'aide ou de l'approbation de votre service informatique pour télécharger le navigateur sécurisé.

*Voir les [Règles le jour de l'examen](#) pour plus d'informations.

Exigences d'identification

Pour entrer dans le centre de test ou vous enregistrer pour votre examen en ligne, vous devez présenter une pièce d'identité acceptable. Une pièce d'identité acceptable doit être une pièce d'identité à jour, valide et originale émise par le gouvernement qui contient :

- Nom du candidat (tel qu'il apparaît sur l'e-mail de Notification de planification de l'ISACA). *Veuillez noter que le prénom et le nom de famille indiqués sur votre pièce d'identité doivent correspondre au nom avec lequel vous vous êtes inscrit à l'examen, sinon vous pourriez ne pas être autorisé à participer à votre examen. Les deuxièmes prénoms ne sont pas requis pour l'inscription.*
- Signature du candidat *(les permis de conduire délivrés au Japon sans signature seront acceptés.)*
- Photographie du candidat

Toutes les informations doivent être démontrées par une seule pièce d'identité (ne peut pas être une copie ou une écriture manuscrite).



Tout candidat qui ne fournit pas une pièce d'identité acceptable ne sera pas autorisé à se présenter à l'examen et perdra ses frais d'inscription.

Formes d'identification acceptables

Les formes d'identification acceptables comprennent :

- Permis de conduire
- Carte d'identité d'État (permis de non conducteur)
- Passeport
- Carte de passeport
- Carte verte
- Enregistrement des étrangers
- Carte de résident permanent
- Carte nationale d'identité



Le centre de test se réserve le droit de demander des formes d'identification supplémentaires à des fins de vérification. En cas de doute sur votre identité, vous serez exclu du test et l'ISACA en sera informé. Cela sera considéré comme une non-présentation et vous perdrez vos frais d'examen. Pour passer les

Pour tout examen à l'avenir, vous devrez vous réinscrire et payer à nouveau les

3.2 - Règles le jour de l'examen

Les règles de l'examen fournissent des directives sur ce qui est acceptable pendant l'examen. Les règles d'examen s'appliquent aux tests administrés dans les centres de test PSI et aux examens surveillés à distance. Lors de l'inscription à tout examen ISACA, les candidats doivent accepter les [Conditions d'utilisation, section 16. Examens](#). Conformément aux présentes Conditions, l'ISACA a le droit d'annuler les résultats des examens si l'un de ces comportements inacceptables est identifié.

Éléments interdits

Votre espace de travail doit être complètement débarrassé de tous les autres éléments et matériaux pendant votre examen. Vous devrez faire face à l'écran pendant toute la durée de votre examen afin que les surveillants puissent surveiller correctement la session d'examen.

Il vous est interdit d'avoir les éléments suivants avec vous pendant votre examen :

- Matériel de référence, matériel d'étude, papier, notes, blocs-notes, dictionnaires de langues ou autres aides
- Calculatrices
- Plusieurs moniteurs
- Tout type de dispositifs de communication, de surveillance ou d'enregistrement, y compris, mais sans s'y limiter :
 - Téléphones mobiles (autorisés avec des examens surveillés à distance pour la vérification des miroirs), appareils électroniques ou appareils d'enregistrement
 - Tablettes
 - Montres ou lunettes intelligentes
 - Écouteurs
- Bagages de toute nature, y compris sacs à main ou porte-documents
- Armes
- Produits du tabac ou vapotage
- Aliments ou boissons (cela inclut l'eau et s'applique aux examens sur site et à distance)
- Visiteurs



Si les candidats à l'examen sont vus avec de tels dispositifs de communication, de surveillance ou d'enregistrement pendant l'administration de l'examen, leur examen sera annulé et il leur sera demandé de quitter immédiatement le site de l'examen, le cas échéant. Les candidats ne sont pas autorisés à prendre des captures d'écran ou des photos de toute partie de l'examen, y compris l'écran des résultats de l'examen.

Stockage d'objets personnels

Prévoyez de ranger vos objets personnels apportés au centre de test dans un casier ou un autre endroit désigné. Vous ne pourrez pas accéder aux objets personnels tant que l'examen ne sera pas terminé et soumis.

Comportement inacceptable

Conformément aux [Conditions d'utilisation, section 16. Examens](#), les activités suivantes sont interdites.

- Créer une perturbation.
- Donner ou recevoir de l'aide pendant l'examen ; utiliser des notes, des documents ou d'autres aides ; utiliser du matériel d'étude non autorisé
- Parler, lire les questions à haute voix ou bouger les lèvres en lisant en silence
- Copier, photographier, enregistrer, mémoriser ou autrement tenter de conserver ou de recréer tout contenu d'examen, ou aider quiconque à conserver, recréer ou reconstruire le contenu d'examen à quelque fin que ce soit
- Tenter de passer l'examen pour quelqu'un d'autre ou demander à quelqu'un d'autre de passer l'examen pour vous.
- Possession d'un appareil de communication, de surveillance ou d'enregistrement, y compris, mais sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les tablettes, les lunettes intelligentes, les montres intelligentes, les appareils mobiles, etc., pendant l'administration de l'examen.
- Tenter de vendre, de concéder sous licence, de distribuer, d'échanger, de donner, de partager, de commenter, de divulguer ou de discuter, directement ou indirectement, de tout contenu d'examen à toute personne ou entité avant, pendant ou après l'examen verbalement, par écrit ou par tout autre moyen de communication, y compris, mais sans s'y limiter, Internet, e-mail ou par le biais de tout forum en ligne.
- Quitter la zone de test sans autorisation. (Ces personnes ne seront pas autorisées à retourner dans la salle d'examen). Deux pauses, chacune ne dépassant pas dix minutes, sont autorisées avec la permission de votre surveillant. Votre examen sera mis en pause, mais la minuterie ne s'arrêtera pas pendant vos pauses approuvées.

- Accès aux éléments stockés dans la zone des effets personnels avant la fin de l'examen.

Directives relatives aux difficultés personnelles

Si vous ne parvenez pas à vous présenter à un rendez-vous pour le test en raison d'une difficulté personnelle, vous pourrez peut-être reprogrammer sans perdre vos frais d'inscription à l'examen.

Étape	Action
1.	Contactez PSI* au plus tard 72 heures après le rendez-vous prévu.
2.	Fournissez la documentation à PSI pour confirmer la raison de l'absence.

* Coordonnées PSI :

Étape	Action
1.	Visitez https://www.psionline.com/test-takers/candidate-support-numbers/
2.	Entrez « ISACA » dans le champ de recherche.
3.	Passez en revue la liste des numéros de contact disponibles et faites votre choix.

Exemples de difficultés personnelles	Documentation requise
Maladie personnelle	Certificat médical, admission aux urgences, etc. - Doit être signé par un médecin agréé et inclure la date de la visite médicale. - Doit inclure les coordonnées du médecin agréé. - Il n'est pas nécessaire de donner des détails sur la maladie ou l'urgence, mais le médecin doit indiquer que le candidat ne doit pas passer de test.
Décès d'un membre de la famille immédiate, y compris : - Conjoint - Enfant/personne à charge - Parent - Grand-parent - Frères et sœurs	Doit inclure la date du décès et le nom du défunt et la relation avec celui-ci.
Accidents de la circulation	Rapport de police, reçu du mécanicien ou de l'entreprise de remorquage qui doit inclure la date et les coordonnées.



Si la demande est refusée, vous devez vous réinscrire et payer la totalité des frais d'inscription à l'examen.

Quitter la zone de test

Vous devez obtenir l'autorisation du surveillant des tests pour quitter le centre de test ou, dans le cas d'examens en ligne surveillés à distance, pour quitter la zone de test désignée. Quitter votre centre de test ou votre zone de test sans autorisation peut entraîner l'annulation de votre examen. Deux pauses sont autorisées avec l'autorisation de votre surveillant. Votre examen sera mis en pause, mais la minuterie ne s'arrêtera pas pendant vos pauses approuvées.

Raison du départ :	Instructions :
Une urgence	- L'examen sera temporairement suspendu. - Si une urgence est confirmée, le test prendra fin.
Pour utiliser les installations	- Vous devrez quitter et revenir. - Le temps d'examen ne s'arrêtera pas et aucun temps supplémentaire ne sera autorisé. - Chacune de vos deux pauses doit durer 10 minutes ou moins.

Conséquences

Si vous enfreignez les Conditions d'utilisation ou les règles le jour de l'examen ou si vous vous livrez à tout type de mauvaise conduite, vous serez soumis(e) à ce qui suit :

- Renvoi ou disqualification
- Annulation de l'examen
- Révocation de l'adhésion à l'ISACA et de toutes les certifications actuellement détenues
- Interdiction de passer tout examen ISACA

3.3 - Administration des examens

Le lieu de test PSI est soit un centre de test, soit un système de surveillance à distance en ligne.

Centre de test PSI



Votre examen peut être administré dans une salle avec d'autres candidats. Veuillez noter que certains bruits doivent être attendus et sont considérés comme normaux.

Voici une [vidéo de l'expérience au Centre de test PSI](#).

Surveillance à distance en ligne

L'ISACA offre également la possibilité de passer des examens à domicile via la surveillance à distance en ligne. Veuillez consulter le [Guide de surveillance à distance](#) avant de passer un examen en utilisant cette modalité de livraison.

L'ISACA exigera une vérification du miroir pour chaque examen suivant le balayage de la pièce. Le but de la vérification du miroir est de montrer au surveillant les angles morts non capturés pendant le balayage de la pièce à l'aide d'une webcam intégrée. Un miroir portable ou un téléphone portable peut être utilisé pour effectuer la vérification du miroir. Pendant la vérification du miroir, vous devrez tenir le miroir jusqu'à la webcam et afficher l'écran du moniteur/ordinateur portable, le clavier et les quatre bords de l'écran du moniteur/ordinateur portable. Si vous utilisez un téléphone portable, il devra être placé hors de portée dans la salle désignée pour les tests une fois la vérification du miroir terminée.

Voici une [vidéo de l'expérience de surveillance à distance en ligne ps](#).

Section IV - Après l'examen

La section Après l'examen couvre la notation de l'examen et la demande de certification.

Section	Sujet	Page
4.1	Note à l'examen	15
4.2	Politique en matière de rattrapage	16
4.3	Rétroaction après l'examen	16
4.4	Certification	17

4.1 - Note à l'examen

Réception de votre note

Vous pourrez voir votre statut de réussite préliminaire à l'écran immédiatement après la fin de votre examen. Vous n'êtes pas autorisé(e) à prendre des captures d'écran ou des photos de toute partie de l'examen, y compris l'écran des résultats de l'examen. Votre note officielle sera envoyée par e-mail et disponible en ligne dans les 10 jours ouvrables. Si vous avez réussi votre examen, vous recevrez des détails sur la façon de demander une certification.

1. Notification par e-mail : envoyée à l'adresse e-mail indiquée sur votre profil.
2. Résultats en ligne : disponibles sur la page MyISACA > Certifications & CPE Management.
3. Les résultats des examens ne seront pas fournis par téléphone ou par télécopieur.
4. **Les résultats au niveau des questions ne peuvent pas être fournis.**

Critères de notation

Les notes des candidats sont rapportées sous forme de note mise à l'échelle. Une note mise à l'échelle est une conversion de la note brute d'un candidat à un examen en une échelle commune. Le but d'une note mise à l'échelle est de s'assurer qu'une méthode standard de rapport des résultats est utilisée dans des versions disparates de l'examen afin que différentes versions soient comparables et équitables. L'ISACA utilise et rapporte les notes sur une échelle commune de 200 à 800. Les examens ISACA sont composés d'éléments notés ainsi que d'éléments de pré-test. Les éléments de pré-test ne sont pas utilisés pour calculer votre note à l'examen. Passez en revue les points ci-dessous pour identifier les notes les plus basses, les notes de réussite et les notes parfaites.

- Une note de 800 représente une note parfaite avec toutes les questions répondues correctement.
- Une note de 200 représente la note la plus basse possible et signifie que seul un petit nombre de questions ont été répondues correctement.
- Vous devez obtenir une note de 450 ou plus pour réussir l'examen, ce qui représente le niveau minimum de connaissances.
- Les résultats au niveau du domaine sont fournis à titre informatif uniquement. Les notes d'examen sont basées sur le nombre total d'éléments d'examen auxquels il a été répondu correctement, quel que soit le domaine. Les pourcentages de domaine indiquent la partie de l'examen qui reflète ce contenu de domaine et ne sont pas utilisés pour calculer les notes à l'examen.
- Un candidat recevant une note de passage peut ensuite demander la certification si toutes les autres exigences sont remplies (voir la section [Comment devenir certifié](#) pour plus de détails).

Demandes de révision de la notation

Bien que nous confions en l'intégrité et la validité de nos procédures de notation, vous pouvez demander une révision de la notation si vous ne réussissez pas l'examen. Les révisions de la notation sont effectuées par PSI.

Vous devez soumettre une demande de révision de la notation par écrit sur notre [page d'assistance](#) dans les 30 jours suivant la publication des résultats de l'examen.

- Les demandes de révision de la notation après 30 jours ne seront pas traitées.
- Toutes les demandes doivent inclure le nom d'un candidat, son numéro d'identification ISACA et son adresse postale.
- Des frais de 75 \$ US doivent accompagner chaque demande.

4.2 - Politique en matière de rattrapage

Pour protéger l'intégrité des examens de certification de l'ISACA, l'ISACA a mis en œuvre la politique de reprise suivante :

1. Les individus ont 4 tentatives au cours d'une période continue de douze mois pour réussir l'examen. Ceux qui ne réussissent pas leur première tentative sont autorisés à repasser l'examen au total 3 fois de plus dans les 12 mois suivant la date de la première tentative. **Veillez noter que les candidats doivent payer l'intégralité des frais d'inscription pour chaque tentative d'examen.**

Illustration :

Après avoir passé et ne pas avoir réussi l'examen (tentative 1) :

- Repassage de l'examen 1 (tentative 2) : Les clients doivent attendre 30 jours à compter de la date de la première tentative
 - Repassage de l'examen 2 (tentative 3) : Les clients doivent attendre 90 jours après la date de la deuxième tentative
 - Repassage de l'examen 3 (tentative 4) : Les clients doivent attendre 90 jours après la date de la troisième tentative
2. Les personnes qui réussissent l'examen ne peuvent pas passer le même examen pendant la période de candidature de 5 ans.
 3. Les titulaires de certification ne peuvent pas passer le même examen de certification tant qu'ils sont certifiés.

4.3 - Rétroaction après l'examen

Vous aurez la possibilité de fournir des commentaires après avoir terminé l'examen via une enquête post-examen. Vos commentaires sont utilisés pour améliorer l'expérience de test et la qualité des questions d'examen.

Préoccupations concernant l'administration des examens

Vous pouvez faire part de vos commentaires et préoccupations concernant l'administration de l'examen, y compris les problèmes le jour de l'examen, les conditions du site ou le contenu de l'examen en contactant l'ISACA à l'adresse support.isaca.org dans les 48 heures suivant la conclusion du test.

Étape	Action
1.	Contactez l'assistance ISACA .
2.	Fournissez les informations suivantes dans vos commentaires : • Numéro d'identification ISACA • Emplacement du centre de test • Date et heure du test • Tous les détails pertinents sur le problème spécifique
3.	L'ISACA examinera les commentaires concernant les problèmes du jour de l'examen et les préoccupations du site avant la publication du rapport de note officiel.



L'ISACA ne modifie pas les notes sur la base des mises à jour des questions. Nos experts en la matière utilisent ces commentaires pour améliorer les examens futurs.

4.4 - Certification

Comment devenir certifié

Passer et réussir un examen de certification ISACA n'est que la première étape pour devenir certifié. Pour obtenir la certification, une personne doit d'abord satisfaire aux exigences suivantes :

Étape	Action
1.	Réussite de l'Examen de certification.
2.	Païement des frais de traitement de la demande de 50 \$.
3.	Soumission d'une demande pour démontrer la satisfaction des exigences en matière d'expérience.
4.	Respect du Code de déontologie.
5.	Respect de la Politique de Formation Professionnelle Continue.

Les candidats ont (5) cinq ans à compter de la réussite de l'examen pour demander la certification. Des ressources supplémentaires sont incluses ci-dessous pour plus d'informations sur la certification.

1. Réussir l'examen : [CISA](#) | [CISM](#) | [CGEIT](#) | [CRISC](#) | [CDPSE](#)
2. Paiement des frais de traitement de la demande de 50 \$: [CISA](#) | [CISM](#) | [CGEIT](#) | [CRISC](#) | [CDPSE](#)
3. Soumission de la demande de certification : [CISA](#) | [CISM](#) | [CGEIT](#) | [CRISC](#) | [CDPSE](#)
4. Respect du [Code de déontologie](#), [des Conditions d'utilisation](#) et [la Politique de confidentialité de l'ISACA](#)
5. Adhérer à la Politique de formation professionnelle continue (CPE) : [CISA](#) | [CISM](#) | [CGEIT](#) | [CRISC](#) | [CDPSE](#)
6. Conformité aux [normes d'audit des systèmes d'information](#) (CISA uniquement)

Pourquoi une certification ?

Les certifications ISACA sont mondialement acceptées et reconnues. Elles combinent la réussite à un examen avec le mérite de votre expérience professionnelle et éducative, vous donnant la crédibilité dont vous avez besoin pour avancer dans votre carrière. La certification prouve aux employeurs que vous avez ce qu'il faut pour ajouter de la valeur à leur entreprise. En fait, de nombreuses organisations et agences gouvernementales du monde entier exigent ou reconnaissent les certifications de l'ISACA.

Des études indépendantes évaluent régulièrement les désignations de l'ISACA parmi les certifications informatiques les mieux rémunérées et les plus percutantes qu'un professionnel de l'informatique peut obtenir. Obtenir et maintenir une certification ISACA :

- Augmente votre potentiel de revenus.
- Compte dans le processus d'embauche.
- Améliore votre crédibilité et votre reconnaissance professionnelles.

Conformité ISO/IEC 17024:2012

- L'American National Standards Institute (ANSI) a accrédité les certifications CISA, CRISC, CISM et CGEIT en vertu de la norme ISO/IEC 17024:2012, Exigences générales pour les organismes exploitant des systèmes de certification des personnes.
- L'accréditation par l'ANSI signifie que les procédures de l'ISACA répondent aux exigences essentielles de l'ANSI en matière d'ouverture, d'équilibre, de consensus et de procédure régulière.
- Avec cette accréditation, l'ISACA prévoit que des opportunités importantes pour les CISA, les CRISC, les CISM et les CGEIT continueront à se présenter dans le monde entier.

CERTIFICATION DU PERSONNEL du

programme accrédité ANSI n °0694

Norme ISO/IEC 17024

Accréditation des programmes CISA, CISM, CGEIT et CRISC

renouvelée en vertu de la norme ISO/IEC 17024:2012

- L'ANSI est une organisation privée à but non lucratif qui accrédite d'autres organisations pour servir de tiers certificateurs de produits, de systèmes et de personnel.
- La norme ISO/IEC 17024 spécifie les exigences à suivre par les organisations certifiant les individus selon des exigences spécifiques.

L'ANSI décrit la norme ISO/IEC 17024 comme « censée jouer un rôle de premier plan dans la facilitation de la normalisation mondiale de la communauté de certification, l'augmentation de la mobilité entre les pays, l'amélioration de la sécurité publique et la protection des consommateurs ».